l'onction sacerdotale dans l'église Saint-Augustin de Rustico, île du Prince-Édouard. A cette époque, toute la province du Nouveau-Brunswick était encore sous la juridiction ecclésiastique du siège de Charlottetown. Le jeune prêtre fit dix-huit mois de vicariat dans la ville de Saint-Jean, après quoi il fut nommé curé de Tracadie, Nouveau-Brunswick, où il résida neuf ans et trois mois.

Vers la fin de décembre 1851, il était nommé curé de Memramcook dont il prit charge vers la mi-janvier 1852. Avec l'expérience déjà acquise, M. Lafrance connaissait alors parfaitement la situation des Acadiens dans les provinces maritimes. Dès sa jeunesse, il avait été témoin de beaux dévouements pour la cause de l'éducation. Il avait vu M. Painchaud ouvrir, en dépit de sérieux obstacles, un intéressant collège à Sainte-Anne de la Pocatière et y être secondé très généreusement par des hommes tels que MM. les abbés Proulx, Pilote et Mailloux. A l'île du Prince-Édouard, il avait su apprécier l'œuvre bienfaisante opérée par la fondation du séminaire de Saint-Andrews.

Dans les voyages assez fréquents qu'il fit à Québec surtout lorsqu'il était curé de Tracadie, on l'avait entretenu souvent des tentatives faites à diverses époques, pour fonder un collège à Memramcook ou dans les parages avoisinants.

Au cours de ses conversations avec les directeurs du séminaire de Québec, avec les évêques Signay et Turgeon, on lui avait maintes fois rappelé les instances faites, en 1802, auprès des pères Zocchi et Rosaven de l'institut de la foi de Jésus, par Messeigneurs Denaut et Plessis dans le but de fonder un petit séminaire à Memramcook. Il n'ignorait pas non plus qu'une fondation de collège avait été faite à Grand-Digue en 1833, et que, dans la suite, elle avait été abandonnée, sans aucun espoir de succès.

Toutes ces relations avaient stimulé le zèle, touché le cœur de ce jeune missionnaire. Aussi à peine fut-il installé dans sa cure de Memramcook qu'il résolut d'y construire le plus tôt possible cette maison de haute éducation que des missionnaires, ses prédécesseurs et de saints évêques avaient si ardemment désirée depuis un siècle.

Après avoir consacré ses premières sollicitudes au parachèvement de l'église actuelle, érigée sous l'administration de M. le curé Ferdinand Gauvreau, il dirige tout son zèle vers la grande œuvre qui l'a déjà signalé à l'attention publique et qui le rendra à jamais illustre dans l'histoire de notre pays.

C'est en janvier 1854, qu'il se décida à faire l'acquisition du terrain où il placerait le séminaire qu'il voulait fonder. La colline où est situé aujourd'hui le couvent de la Sainte-Famille fut l'endroit de son choix. C'était alors une *commune* appartenant à plusieurs propriétaires lesquels semblaient, dit la tradition, avoir fait vœu de ne jamais se dessaisir des minuscules lisières de terrain possédées sur le côteau.

Maintes fois, dix ans auparavant, l'abbé Gauvreau avait fait tous les efforts possibles pour acheter ce sommet de colline afin d'y asseoir sa grande église de pierre ; il n'avait pu réussir. Les